

D É C I S I O N

Portant acte modificatif n°1 du marché n° 2023S18THERM de réalisation d'une thermographie à l'échelle du territoire de la CC ACVI

CC ACVI / INFRAROUGE TECHNOLOGIE CONTROLE

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 01^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation portant sur la réalisation d'une thermographie à l'échelle du Territoire de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu la décision DC2023-0124 en date du 18 août 2023 autorisant l'attribution du contrat 2023S18THERM à la société INFRAROUGE TECHNOLOGIE CONTROLE (ITC) sise 13 Avenue du Colonel Serot - 13 008 LA DESTROUSSE (SIRET n° 343 598 678 00039),

Vu le projet d'acte modificatif n°1 du contrat,

Considérant la nécessité de reporter le marché d'une année supplémentaire suite aux conditions climatiques non réunies durant l'hiver 2023-2024, pour réaliser les prestations du marché, actant le terme du marché au 30 Octobre 2025,

Considérant que cet acte modificatif n°1 n'a pas d'incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que cet acte modificatif n°1 ne modifie en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20250317-DC2025-0031-CC
Date de télétransmission : 20/03/2025
Date de réception préfecture : 20/03/2025

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n°1 de prolongation des délais du marché 2023S18THERM actant le terme du contrat au 30 Octobre 2025, afin de réaliser les prestations du marché attribué à la société INFRAROURE TECHNOLOGIE CONTROLE (ITC) sise 13 Avenue du Colonel Serot – 13 008 LA DESTROUSSE (SIRET n° 343 598 678 00039),

ARTICLE 2 : D'AUTORISER la signature du projet d'acte modificatif n°1,

ARTICLE 3 : DE PRECISER que le présent acte fera l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat,

ARTICLE 4 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 17/03/2025,

Le président

Antoine PARRA

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



AVENANT N°1 MODIFICATION DE DÉLAI

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus
3 Impasse Charlemagne
BP 90103
66700 ARGELES SUR MER CEDEX

A l'attention de : Monsieur ANTOINE PARRA
Courriel : antoine.parra@cc-acvi.com
Adresse internet(U.R.L) : <http://www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr>

<http://agysoft.marches-publics.info/>

Représenté par : Monsieur ANTOINE PARRA, Le président

B - Identification du titulaire du marché

INFRAROUGE TECHNOLOGIE CONTROLE
13 AVENUE DU COLONEL SEROT
13008 LA DESTROUSSE
Courriel : stephane.gouttebessis@itc-fr.com
Tél. : 0615447532
SIRET : 34359867800039

Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

REALISATION D'UNE THERMOGRAPHIE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE LA CC ACVI

Référence du marché : 2023S18THERM

Date de la notification : 31/08/2023

Durée du contrat : 12 mois, à compter du 31/08/2023 et jusqu'au 02/09/2024.

Montant initial du marché

- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 67 611,00 €
- Montant TTC : 81 133,20 €

D - Objet de l'avenant

Prestation concernée par l'avenant :

REALISATION D'UNE THERMOGRAPHIE A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE LA CC ACVI

Modifications introduites par le présent avenant : modification de délai

Durée du contrat initiale : 12 mois

Date de début initiale : 31/08/2023

Date de fin initiale : 02/09/2024

Durée du contrat avant modification : 12 mois

Date de fin avant modification : 02/09/2024

Durée du contrat après modification : 25 mois, 4 semaines et 2 jours

Nouvelle date de fin : 30/10/2025

La thermographie aérienne consiste à réaliser une cartographie des déperditions de chaleur par les toitures. Ainsi la 1ère étape est de réaliser un survol du territoire avec des caméras thermiques.

Pour obtenir un outil de qualité, les prises de vues doivent se faire dans des conditions climatiques bien spécifiques: vol de nuit impératif ; avec un ciel clair, sans pluie depuis 36h ; ni vent ; l'humidité de l'air doit être inférieure à 75% et la température inférieure à 5 degrés.

Durant l'hiver 2023-2024, ces conditions n'ont jamais été réunies, c'est pourquoi le survol n'a pas pu avoir lieu. Après échange avec le prestataire, nous avons donc convenu de reporter le vol à l'hiver prochain (2024-2025) et de reporter ce marché pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 30 octobre 2025.

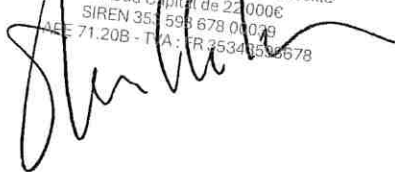
E - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

SARL ITC | Infrarouge Technologie Contrôle
13 Ave du Colonel Serot 13008 Marseille
SARL au Capital de 22 000€
SIREN 353 598 678 000 09
N°EE 71.20B - TVA : FR 3534350678



Signature numérique
de Stéphane
Gouttebessis
Date : 2025.03.19
10:21:14 +01'00'

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A *Antoine Parra*

Le *17/03/2025*

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur ANTOINE PARRA, Le président

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent avenant »

A

Le

Signature

SARL ITC | Infrarouge Technologie Contrôle
13 Ave du Colonel Sérot 13008 Marseille
SARL au Capital de 22 000€
SIREN 351 596 678 00039
APE 71.20B - T.A : FR 2534859678



Signature numérique
de Stéphane

Gouttebessis

Date : 2025.03.19

10:53:41 +01'00'

En cas d'envoi en LR AR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du contrat)

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :